



Communiqué du vendredi 7 octobre 2022

Economie circulaire : Une filière vient de se constituer !

Le 27 octobre à 11h, webinaire de lancement de la Commission de la filière des litières végétales

Benoit Varin, Nadjib Renai et Michael Behnke, respectivement, Président, Délégué Général et président de la Commission de la Filière des Litières végétales au sein de la fédération RCube organisent un webinaire de lancement le 27 octobre 2022 à 11h. Pour y assister : <https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZYpfu2opz8jGdDPyJ7UwQPMqAKwwJEoLv18>

L'enjeu environnemental des litières pour chats est devenu incontournable notamment avec la mise en œuvre prochaine de la Loi AGEC mais aussi de la loi Climat et Résilience. Ces deux textes législatifs et leurs décrets d'application ont rendu nos revendications encore plus audibles dans un contexte où le nombre de chats est passé en France de **14.2 millions à 15.1 millions** fin 2021^[1].

Une filière qui prend forme

Membre de l'INEC et de la Fédération RCube, l'association PLA qui porte ce sujet au niveau transnational (pour rappel, c'est une association italienne, représentée en France et en Allemagne) a pu bénéficier de l'écoute des députés du Bundestag allemand et de l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, au travers de l'initiative Cats For Future, elle préside en la personne de Michael Behnke, **la 1ère commission française dédiée à la filière des litières végétales**.

Un webinaire pour présenter la feuille de route de la commission

L'occasion d'amplifier ses campagnes de sensibilisation, et de proposer une feuille de route qui sera présentée **le 27 octobre 2022 à 11h**. Alors qu'on parle de la stratégie nationale bas carbone dans l'hexagone, il est important pour PLA de confirmer que si l'ensemble des propriétaires de chats opérait une transition vers les litières végétales, ce seraient 33 kg de CO2 qui seraient économisés, par an et par chat, selon une étude ACV Suisse ^[2] soit plus de 500 000 tonnes /an ! Un chiffre considérable qui se rajoute aux avantages de la litière végétale qu'elle soit à base de bois ou de céréales : elle produit de la chaleur ou de l'énergie lors de l'incinération, elle est compostable et méthanisable.

Pour s'inscrire : <https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZYpfu2opz8jGdDPyJ7UwQPMqAKwwJEoLv18>

« Il est temps de changer notre mode de consommation et de bannir des produits qui sont nocifs pour le climat et l'environnement. Les litières pour chat végétales représentent une alternative durable à la litière minérale, pourtant toujours consommée par 9 sur 10 des possesseurs de chat en France. Simples d'utilisation et pratiques, elles permettent de mieux protéger notre planète ». plaide Michael Behnke.

« La création de cette commission était une évidence ! La réutilisation de matières secondaires va tout à fait dans le sens de nos actions. » explique Benoit Varin

Contact Medias

PLA – représentée par Michael Behnke

Contact-Médias : Marie-Pierre Medouga, Cheffe de projet, 06 22 78 71 38 – passezauvegetal@mp-c.eu



est devenue

